



Art. 1 : Objet du concours

Le Centre Multimédia et la médiathèque de [Plouarzel](#) proposent le concours photo : "*Mets en scène ton livre préféré et donne aux autres l'envie de le lire*".

Le but de ce concours est de mettre en scène un livre de son choix dans un décor que l'on aura imaginé et créé, afin de mettre en valeur l'ouvrage et ainsi donner envie aux autres de le lire.

[Voir exemple](#)

Art. 2 : Modalités de participation

Le concours se déroule du 15 mars au 15 avril 2012.

Le concours est gratuit et ouvert à tous les amateurs de photos, enfants ou adultes, chacun concourant dans des catégories différentes :

Catégorie primaires

Catégorie collège / lycée

Catégorie adultes

La (ou les) photo(s) sont à faire parvenir :

- par internet à l'adresse suivante :

concoursphotolivres@gmail.com

- par l'intermédiaire d'une clé USB au centre multimédia de Plouarzel, 4 route de Saint-Renan 29810 Plouarzel

en précisant : nom et prénom, votre ville ainsi que votre âge et la catégorie dans laquelle vous concurrez.

Une seule photo par participant.

Art. 3 : Droit à l'image

Chaque participant est l'auteur de ses photos mais est aussi titulaire des droits d'auteur.

Sauf avis contraire des auteurs des photos, celles-ci seront exposées dans la salle Tud Ha Bro de la médiathèque de Plouarzel et sur le site internet du concours. Les licences « libre de droits » seront privilégiées. Le copyright restant possible.

Les organisateurs ne seraient être responsables du non-respect du droit à l'image par les dépositaires des photos.

Le participant autorise la reproduction gratuite de ses photos dans le cadre de ce concours et des opérations qui lui sont liées : communiqués de presse, site internet etc...

Art. 4 : Critères de sélection/notation

Les critères de sélection sont la qualité de la photo (prise de vue, qualité technique et esthétique), la qualité de la mise en scène (originalité, effort de création) et l'adéquation avec le thème du concours.

Art. 5 : Responsabilité

La responsabilité de l'organisateur ne saurait être mise en cause si, pour un cas de force majeure ou indépendante de sa volonté, le concours photo devait être modifié ou annulé. L'organisateur se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation ou de modifier la date de sélection.

Art.6: Dotation

La liste définitive de la dotation est en cours d'élaboration et sera communiquée ultérieurement. Les gagnants seront avertis par mail et se verront remettre leur prix le jour de la remise des prix. Le prix reçu ne pourra être échangé contre de l'argent ou contre un autre prix

Art.7: Remise des prix

Les lots seront remis aux gagnants lors d'une cérémonie officielle dans la salle Tud Ha Bro de la médiathèque de Plouarzel ; en cas d'absence, ils seront tenus à la disposition des gagnants à la Mairie de Plouarzel jusqu'au 31 mai 2012. La date de la cérémonie sera définie prochainement.

Art.8 :

Le jury se réserve le droit d'éliminer le ou les photos d'un candidat en cas de non respect partiel ou total du présent règlement.

Art.9 :

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière de toutes les dispositions du présent règlement

Partenaires :



www.librairiedialogues.fr
Forum Roull BREST - LE CHOIX À PLUS D'UN TITRE

COMMUNAUTÉ
Pays d'Iroise
DE COMMUNES



Les fleurs du vent
Cadeaux - Fleurs - Plantes
Thé - Chocolat - Vins
02.98.89.61.11 - lesfleursduvent.com